

Parole d'internaute : impressions...

Publié le [2 mai 2016](#) par [Démocratie Directe & Résilience](#)

De Daniel

Bonjour, je prends connaissance de vos informations et ma foi, j'en partage les analyses. Malgré tout je demeure convaincu que le système actuel que NOUS voulons abroger, a de beaux jours devant lui si nous attendons que le « peuple » s'informe utilement. Le lavage de cerveau a depuis longtemps produit ses effets néfastes et il ne suffira pas de quelques pages sur le net – que peu d'entre eux prendront liron et davantage encore moins comprendront . La majorité est convaincue qu'il est nécessaire d'avoir un chef pour que sa vie ait un sens... question de « sécurité » sans doute. En tout cas merci d'essayer...

Ce contenu a été publié dans [FORUM](#). Vous pouvez le mettre en favoris avec [ce permalien](#).

[Modifier](#)

[← Dixième Rupture : Modifier le système de création monétaire](#)

[Onzième Rupture : Abroger la personne morale et instaurer la liberté totale de l'activité individuelle](#)

[→](#)

Une réponse à *Parole d'internaute : impressions...*

DD

1. **R** *Démocratie Directe & Résilience* dit :
[2 mai 2016 à 14 h 50 min \(Modifier\)](#)

Il y a deux idées distinctes dans votre propos :

1. Un programme alternatif n'a aucune chance d'atteindre le peuple parce que les médias sont monopolisés par le pouvoir, et le raisonnement de ce même peuple colonisé par sa propagande.
2. La démocratie directe n'a pas d'avenir parce que « les gens » ont besoin d'un chef.

Sur le point 1, votre constat est parfaitement exact.... Mais il en a toujours été ainsi dans l'histoire et pourtant des révolutions radicales ont eu lieu, émanant de personnes privées du pouvoir d'expression par le régime en place. Victor Hugo a dit quelque chose comme cela : « une idée s'impose d'autant plus facilement que son heure est venue ». Nous pensons que notre heure viendra.

Sur le point 2, il semble qu'il y ait une incompréhension. La démocratie directe concerne uniquement le système législatif, c'est à dire la façon de faire les lois et pas le système exécutif, qui, par l'intermédiaire des gouverneurs (et du Gouverneur National) ne déroge pas au système hiérarchique de gestion des affaires publiques.

2.

Parole d'internaute : Billon – La pertinence de votre méthode

Publié le [28 mars 2016](#) par [Démocratie Directe & Résilience](#)

Salut au « groupe de citoyens ordinaires »,
Je lis avec intérêt les comptes rendus de vos réunions antérieures. Pas d'accord avec tout, loin s'en faut, mais je me régale parfois de vos analyses. Bref, là n'est pas le problème. Le problème, le voici : comment pouvez-vous vous investir autant dans cette cause pro-démocratique, à travers une démarche si peu démocratique? En effet, de ce point de vue quelle légitimité votre groupe autoproclamé a-t-il? Qui prétendez-vous représenter, sinon vous-mêmes?

Cette contradiction entre les objectifs et la méthode m'est apparue si frappante après une conférence qui réunissait Etienne Chouard et Jacques Testard sur le sujet du tirage au sort, et juste après laquelle j'ai découvert vos travaux. Lors de cette conférence, Jacques Testard nous décrit notamment le protocole, mis au point par lui même et des collaborateurs, de la « convention citoyenne », cet outil qui permet de sélectionner, et de former sur une question d'intérêt public, un groupe de citoyens représentatifs de la population générale dans son hétérogénéité et sa diversité, afin qu'il puisse au final produire un avis éclairé. Jacques Testard a d'ailleurs écrit un livre, « l'humanité », qui décrit je crois (pas encore lu) le protocole exacte de ces « conventions citoyennes » et en relate les performances.

Je pense qu'une démarche louable comme celle que vous avez entreprise gagnerait à tous points de vue (en « universalité », en profondeur d'analyse, en crédibilité, en autorité vis à vis des despotes en place) si elle s'inspirait peu ou prou de tels principes.

Ce contenu a été publié dans [FORUM](#). Vous pouvez le mettre en favoris avec [ce permalien](#).

[Modifier](#)

[← Troisième rupture : Définir clairement le cadre de la solidarité](#)

[Quatrième Rupture : Limiter le domaine de la Loi →](#)

4 réponses à *Parole d'internaute : Billon – La pertinence de votre méthode*

DD

1. **R** *Démocratie Directe & Résilience* dit :
[28 mars 2016 à 8 h 07 min \(Modifier\)](#)

Cette critique est récurrente et nous y avons déjà répondu à de nombreuses reprises lors de débats passés ou sur ce forum. Voyez notamment : <http://www.democratie-directe.com/reaction-a-votre-projet/>. Sur le fond, vous confondez « légitimité » et « liberté d'expression ». Nous ne prétendons à aucune légitimité, et vous ne trouverez nulle part dans nos travaux une affirmation de ce genre. La seule légitimité que nous reconnaissons est celle du peuple (voir <http://www.democratie-directe.com/alain-16/#comments> paragraphe 6). C'est pourquoi nous lui proposons cette nouvelle constitution, dans le seul cadre de notre liberté d'expression, à lui et à lui seul. Il en disposera, la rejettera ou l'amendera selon sa volonté.

Il est exact que ce projet de Constitution a été élaboré d'une façon sensiblement différente du « protocole Chouard ». Nous connaissons bien Etienne Chouard (voir notre interview : <https://youtu.be/thwQ6rZrt4Q>) et nous respectons ses travaux, mais nous pensons qu'il ne détient pas la vérité absolue, pas plus que personne d'ailleurs et que ses thèses n'ont pas le monopole de la « légitimité ».

En réalité, peu importe la façon dont est élaboré un projet, le fait démocratique se situe dans l'acte de sa votation par l'ensemble des citoyens ». Or, le système représentatif par tirage au sort ne garantit pas cette issue puisque la constitution ou les lois ne seraient pas votées par le peuple tout entier, mais par ce seul échantillon représentatif.

Nous, nous voulons instaurer la « démocratie directe » absolue, dans laquelle aucun texte législatif ne pourrait être adopté sans une consultation populaire générale. Ce n'est le cas de la mouvance « Chouard-Testard-Gentils Virus -Citoyens Constituants » qui reste clairement dans le cadre de la démocratie représentative.

2.  *BILLON* dit :
[31 mars 2016 à 15 h 40 min \(Modifier\)](#)

Je vous remercie de votre réponse, que j'ai essayé de comprendre.

Si j'y suis bien parvenu, je la résumerai ainsi: vous ne revendiquez aucune légitimité à

mener, vous-mêmes plutôt que d'autres, ce travail auto-décidé, auto-organisé, auto-conduit et auto-évalué de réécriture de la constitution, mais agissez dans le seul cadre de votre liberté d'expression.

Sur le fond, pour le citoyen ordinaire que je suis, qui subi et subira les effets des constitutions actuelle et à venir, ceci serait recevable, s'il ne s'agissait effectivement de votre part que de « s'exprimer ».

Mais il s'agit de bien davantage: rien moins qu'élaborer, puis faire adopter par tous les Français Le Texte Fondamental qui donnera corps à la future république, puisque tel est l'objectif affiché de votre action.

Il y a donc bel et bien là un problème de légitimité, de même nature que celui que pose, par exemple, Monsanto quand il introduit les OGM dans l'alimentation humaine: ce genre d'« idée » remettant en question des fondamentaux qui nous concernent tous est certes passionnant à manipuler intellectuellement, mais commence à poser de sérieux problèmes dès lors qu'un groupe de personnes – en général intéressées – travaillent à les mettre en application à grande échelle, surtout quand elles en ont les moyens. Le suffrage universel direct, répondez-vous, ce n'est pas du lobbying... Sans commentaire.

Ceci dit, il ne s'agit pas de disqualifier votre initiative d'entrée; simplement, ce manque de légitimité ampute sérieusement ses chances de seulement retenir l'attention du plus grand nombre, sans compter l'hostilité qu'il suscitera chez certains.

Mais il y a plus. Se réclamer du combat pour restaurer la démocratie assigne d'emblée à qui s'attelle à la tâche l'obligation d'un strict respect des principes de celle-ci, avant même que des résultats puissent être jugés, dans la méthode même de travail. Or que projetez-vous?

Auto-rédiger une constitution nouvelle pour la proposer au suffrage universel direct. Passons sur l'auto-rédaction; Dois-je comprendre que les conditions actuelles des élections vous paraissent démocratiques? La façon dont les modalités en sont prescrites dans la constitution même que vous voulez refondre n'est-elle pas un des principaux obstacles à la démocratie? Et vous envisagez, sans scrupules, d'utiliser cet « instrument » pour parvenir à vos fins?

Il y a là je crains, bien plus qu'une contradiction, un aveuglement.

Sur la forme. S'autoriser unilatéralement l'honneur et le privilège de proposer aux Français une nouvelle constitution au nom de la seule liberté d'expression n'implique-t-il pas que si d'autres groupes, ou même des personnes isolées, faisaient de leur côté le même travail (ce qui ne manquerait pas de donner des résultats fort différents, et sur des points fondamentaux) celui-ci ne serait pas moins digne que le votre d'être proposé aux citoyens? Il faudrait alors départager ces projets concurrents.

C'est ce que vous prévoyez par le vote – et je vous ai expliqué plus haut pourquoi ce n'est pas tenable, mais soit.

Deux cas de figure pourraient alors se présenter.

Dans le premier, la liberté d'expression a bien fonctionné et nous avons au moins deux (pourquoi pas une vingtaine) projets constitutionnel concurrents.

Avez-vous imaginé quel type de campagne d'information il faudrait organiser pour que chaque citoyen soit en mesure, d'abord de comprendre l'importance de la question afin de s'en saisir, ensuite d'être capable de se faire une opinion personnelle, s'il y avait ne serait-ce que deux projets concurrents?

Dans le second, faute de citoyens suffisamment organisés, disposant de suffisamment de temps et d'énergie pour vous imiter, ou encore suffisamment rompus aux arcanes de la recherche de parrainage, il n'y a qu'un seul projet soumis au vote. Cela simplifie les choses du point de vue de la nécessaire pédagogie pré-électorale (pas encore suffisamment sans doute, hélas). Mais à quoi, alors, serait réduite la liberté d'expression dont vous vous réclamez justement pour justifier votre démarche? A pas grand chose...

Je crois donc que ces notions de « liberté d'expression » et de « démocratie directe », si elles sont séduisantes en théorie, ne résistent pas, dans votre cas particulier, à l'examen de la

réalité concrète du déroulement des événements tel qu'il est prévisible.

Qui plus est, même dans le cas de figure le plus complexe mais le plus souhaitable démocratiquement parlant, où nous aurions plusieurs, disons, cinq projets A,B,C,D,E de constitution distincts et concurrents, et même en imaginant que chaque citoyen ai pu être suffisamment informé des tenants et aboutissants de chacun de ces projets pour s'en faire une idée réellement personnelle, un vote dans les conditions du suffrage universel direct reviendrait encore et toujours, comme actuellement, à présenter aux électeurs une liste de solutions pré-mâchées A, B, C, D et E, au sein de laquelle chacun serait sommé de choisir son menu pour environ cinquante ans – et s'exécuterait, finalement, encore et toujours conformément à l'axiome, parfaitement vérifiée, selon lequel « le plus grand nombre d'heures de passage à la télé fait le gagnant ».

Bref quel que soit le cas de figure, j'ai du mal à comprendre où peu bien se niche la démocratie dans de telles combines.

Et je reste d'avis que, sauf à opter pour la recherche du consensus, qui est un mode d'autogestion – anarchiste – bien supérieur, en terme de respect de l'être humain dans la diversité de ses sensibilités, à la démocratie quel qu'en soit l'avatar, – d'avis, donc, qu'un outil de représentation simple et fiable comme l'est d'évidence le tirage au sort, reste très préférable à une soit disant « démocratie » dite « directe » qui, plutôt que de donner le pouvoir aux citoyens, les enferme dans un choix, fermé, entre des programmes préfabriqués.

Et pour finir, vous n'avez pas l'air d'être intéressés par les conventions citoyennes de Jacques Testard? tant pis pour vous...

3.  Cynthia dit :

[3 mai 2016 à 21 h 02 min \(Modifier\)](#)

D'après Etienne Chouard sur sa conférence à Lyon le 11 Mars avec Jacques Testard « Les constitutions programme l'impuissance populaire »

C'est le cas pour la constitution actuelle . D'ailleurs la preuve est flagrante avec la loi 49.3 qui permet au premier ministre de faire passer les lois sans aucun autre accord
Maintenant, cette nouvelle constitution si elle passe aux élections présidentielles est modifiable par le peuple via les agoras.

Un des points de rupture de cette constitution est justement que l'état perd ses fonctions législatives

Cette constitution est pour moi la seule façon pacifique de changer le gouvernement sans violence

Si Etienne Chouard a raison et que le nombre fasse la force sans violence et que la démocratie directe s'installe sans élection alors soit .

Ce qui compte, c'est que le peuple reprenne le pouvoir d'une façon ou d'une autre
Cette constitution est un pas vers cette liberté maintenant, c'est le peuple qui décidera de l'élire ou pas

Ce matin , je suis tombée sur cette citation » Il faut remplacer l'exploit solitaire par une réussite solidaire »

Il ne tient qu'à vous de faire passer cet exploit ou pas

Comme dit Jacques Testard Les gens sont d'accord entre eux parce qu'ils manifestent l'humanité qui est une qualité d'homo sapiens et que finalement, c'est leurs dirigeants qui foutent la merde. Si la constitution déleste l'état du pouvoir législatif.

Les gens n'auront plus qu'à mettre leurs idées en commun via les agoras et faire voter les lois qu'ils désirent

Jacques Testard dit également « il ne suffit pas de changer une tête pour en avoir une autre plus sympathique, il suffit de changer le système et pour ça, il faut préparer les instruments parce que c'est long parce que c'est un travail d'élaboration et de conviction de beaucoup de

monde de la population. Si on arrive à vous convaincre, vous ferez parti de ceux qui défendront la boîte à outil »

DD

4. **R** *Démocratie Directe & Résilience* dit :

[7 mai 2016 à 10 h 10 min \(Modifier\)](#)

Mais pourquoi dites vous « faire adopter », nous n'avons aucune intention, ni aucun pouvoir de « faire adopter » ce corpus législatif à la façon des oligarques actuels, c'est à dire de façon non démocratique. Notre démarche est de proposer ce texte, le peuple décidera lui même dans sa totalité, s'il le fait sien ou pas. C'est cela, la démocratie ! Vous parlez de légitimité en nous comparant à Monsanto..... Or Monsanto est un puissant lobby, et nous, nous ne sommes rien : soyez sérieux, SVP !

Vous critiquez notre option qui est d'utiliser le dispositif électoral actuel, au prétexte que ce dispositif n'est pas démocratique alors que nous prônons nous même la démocratie. Cette contradiction n'est qu'apparente car elle nous est imposée par notre stratégie non violente et légaliste. Notre analyse approfondie des institutions actuelles nous a conduit à juger qu'une utilisation judicieuse de son dispositif électoral laissait une chance à un projet réellement démocratique comme le nôtre de se mettre en place de manière légale. Donc, où est le problème ?... Que vous préjugiez de notre échec ne change rien à l'affaire pour l'instant, tant que l'expérience n'a pas été tentée.

Vous parlez ensuite d'une concurrence « intenable » entre des multitudes de projets similaires aux nôtre.. Mais où avez vous vu ces projets ? Pour l'heure, il n'y en a aucun, ni même l'ombre d'un... Par conséquent prenons plutôt la situation telle qu'elle est, plutôt que se livrer au jeu d'élaborer des matrices et des simulations diverses et variées.

Vous semblez préférer la démocratie représentative par tirage au sort, plutôt que la démocratie directe, c'est votre droit le plus strict de citoyen libre. Alors proposez nous un mode d'action concret pour parvenir à l'installer, et venez également en débattre avec nous lors de nos réunions hebdomadaires et mensuelles.

Pour finir, rassurez vous, nous n'avons rien contre les conventions citoyennes de Jacques Testard, (tant mieux pour nous !). Bien au contraire, elles sont un vivier de réflexion qui peut d'ailleurs alimenter notre mouvement (ou d'autres...)

- 5.